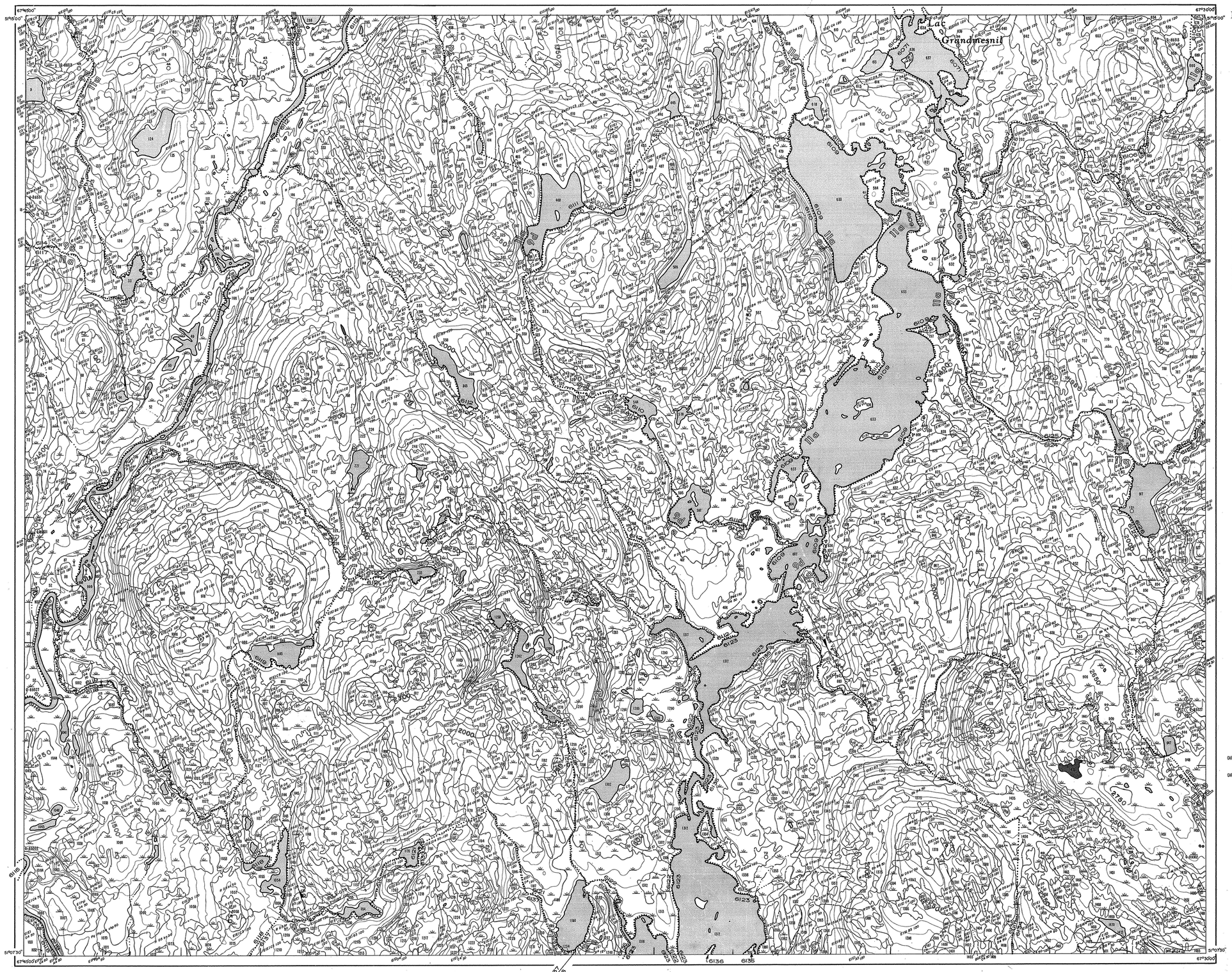

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya occupent plus de 75% de la portion résineuse.)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire ou rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (à sapin et/ou thuya occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (à pin rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec peuplier
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec peuplier
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec mélèze
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Épinette rouge avec sapin
Épinette rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station tourbeuse

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à bouleau jaune (plantation)
Bouleau à bouleaux blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Peuplerie rouge
Peuplerie
— — à bouleaux blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autre végétation
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche inventoriés: ⊖ 10-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Feu
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-50	50-80
50	41-60	90-50	50-80
70	61-80	100-50	50-80
90	81-100	120-50	50-80
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT HÉTÉROIENNE

Jeune (ans inégaux): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieux (ans inégaux): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 50 ans; autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1 (0-4m)	2 (4-8m)	3 (8-12m)	4 (12-16m)	5 (16-20m)	6 (20m+)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Les classes de pente ne sont indiquées dans les forêts publiques seulement.		

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BL, AIS., MCINELL & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E1 C3 ep 50 m 01 — S 1 C3 ep 50 m 01
S : sapinière — classe de pente
1 : classe de pente — classe d'âge
C3 : classe d'âge — année de l'origine
ep : perturbation — origine
50 m : classe de hauteur — classe de hauteur
01 : classe de densité — classe de densité
sous groupe d'essences — type de couvert
groupement d'essences

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-3
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 2

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 00016 06
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique
Bassin primaire: 34205
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité
Division de recensement: 37800
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 6108 *
Région écologique: 11a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1989
Carte forestière : Année de publication : 1989
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/5/89
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-N-8	22-O-5		22-O-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-N-1	22-O-4		22-O-3
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-16	22-J-13		22-J-14

22 O/4 N. E.